

DEMANDE D'ADHESION – PERSONNE MORALE



LA CHARTE

QUI SOMMES-NOUS?

- Green'Houilles est une association éco-solaire créée en février 2016. Basée à Houilles, elle a pour objet de promouvoir et de réaliser des actions en faveur de l'économie circulaire, de la consommation responsable et du développement durable et solidaire à Houilles et alentours.

- Green'Houilles regroupe des citoyennes et citoyens conscients de la crise écologique, économique et sociale que nous traversons, avec une envie d'agir à leur niveau. Ensemble, nous souhaitons réduire notre impact sur notre environnement et (re)faire des liens entre les citoyen-nes.

- Notre leitmotiv : « Sois toi-même le changement que tu veux voir dans le monde. » (Gandhi)

QUELLE ORGANISATION ?

- L'association fonctionne de manière collégiale et participative, elle est apolitique et indépendante de tout mouvement religieux ou politique.

- L'association est libre de solliciter des subventions publiques provenant des collectivités locales ou d'autres institutions, à la condition expresse que ces subventions ne soient assorties d'aucune contrepartie ou condition politique.

- L'association est organisée autour de groupes de travail, appelés pôles, ouverts à tous les membres. Elle est administrée par un Collectif d'animation, renouvelable annuellement par moitié.

- Les membres de Green'Houilles agissent ensemble autour de valeurs de partage, de collaboration, de respect mutuel et de bienveillance. Ceci exclut les idées et comportements discriminatoires, non respectueux de la personne humaine quelle qu'elle soit.

QUE FAISONS-NOUS ?

- L'association a pour vocation d'organiser des actions, d'informer et de partager avec les citoyens les solutions pour une société plus respectueuse de l'être humain et de l'environnement : Repair Cafés; boîtes à dons ; conférences/projections-débats; (re)végétalisation de l'espace urbain; etc.

Cette liste n'est pas figée ni définitive car Green'Houilles est fonction de ce que vous apportez et de ce que vous souhaitez faire.

Bienvenue à toutes et tous !

RÈGLES D'ADHESION DES PERSONNES MORALES

Extraits des statuts de Green'Houilles

- Article 4 – Composition

Le nombre de membres de l'association est illimité. Toute personne physique ou morale qui souhaite soutenir et/ou participer à la vie de l'association peut être membre. Chaque membre dispose d'un droit de vote à l'Assemblée Générale dans les conditions prévues à l'article 7. Seules les personnes physiques peuvent être élues au Collectif d'Animation.

- Article 5 – Adhésion

L'adhésion des personnes morales est soumise à conditions, définies dans le règlement intérieur de l'association. Les personnes morales sont valablement représentées au sein de l'association, soit par leur dirigeant-e de droit, soit par un-e représentant-e permanent-e, personne physique, désignée à cet effet par lesdits dirigeant-e-s de droit.

Extraits du règlement intérieur Green'Houilles – article 1

L'adhésion d'une personne morale doit être validée par le Collectif d'Animation par vote à la majorité.

En effet, toute personne morale désirant adhérer à l'association doit justifier des actions mises en place en son sein en faveur des valeurs prônées par Green'Houilles, conformément à l'article 2 des statuts et conformément à la charte, c'est-à-dire : l'économie circulaire, la consommation responsable et le développement durable et solidaire.

De plus, cette adhésion ne saurait remettre en question l'indépendance totale de Green'Houilles, que ce soit en termes d'allocation de budget, de projets en cours ou à venir, de liberté d'opinion et d'expression, etc.

DEMANDE D'ADHESION – PERSONNE MORALE



Nom de la personne morale : _____

N° SIRET : _____ N° de téléphone : _____

Adresse postale : _____

Activité de l'organisation : _____

Nom et prénom du(de la) représentant(e) : _____

E-mail du(de la)représentant(e) : _____

Quelles actions menez-vous en faveur de :

La consommation responsable L'économie circulaire Le développement durable et solidaire

Je, soussigné-e, Mme / M....., dûment habilité(e) à représenter (nom de la structure), demande son adhésion à Green'Houilles et m'engage à respecter sa Charte, ses statuts et son règlement intérieur.

Fait à le.....

Signature :

Cotisation annuelle – personne morale : 100 €

Merci d'adresser votre demande d'adhésion accompagnée de votre règlement par chèque à l'ordre de Green'Houilles. Votre demande sera soumise au vote du Collectif d'animation, le résultat du vote vous sera confirmé par mail. Si l'adhésion est refusée, nous vous retournerons immédiatement votre chèque.